



Réforme de l'assurance-emploi

Synthèse | Déc 2024

Le Canada dispose d'un régime d'assurance-emploi (AE) destiné à aider les personnes qui perdent leur emploi. Et pourtant, fait inquiétant, **47 % des ménages qui comptaient sur l'AE comme principale source de revenus ont connu l'insécurité alimentaire en 2022¹**. Le constat est clair : le régime d'AE n'aide pas les gens à répondre à leurs besoins fondamentaux.

Alors que le gouvernement fédéral cherche à moderniser le régime d'assurance-emploi, nous demandons des réformes pour élargir l'accès au régime et augmenter les taux de prestations.

Comme la pauvreté est la cause première de l'insécurité alimentaire, un régime d'AE efficace est essentiel pour réduire l'insécurité alimentaire chez les personnes qui sont temporairement au chômage.

Qu'est-ce que l'assurance-emploi?

- Le régime d'AE offre un soutien du revenu temporaire aux travailleur·euse·s sans emploi pendant qu'ils et elles cherchent du travail ou perfectionnent leurs compétences.
- Le régime fournit également des prestations aux travailleur·euse·s qui s'absentent du travail en raison d'événements comme une maladie, une grossesse, un congé parental ou des soins à un·e membre de la famille qui est malade.

Pourquoi des réformes de l'AE sont-elles nécessaires?

- Les règles du régime d'AE ne reflètent pas le marché du travail actuel : plus que jamais, les gens sont travailleur·euse·s autonomes, travaillent à temps partiel, occupent plusieurs emplois ou occupent des postes contractuels ou temporaires².
- Cela signifie qu'un grand nombre de travailleur·euse·s ne peuvent pas faire suffisamment d'heures pour atteindre les 420 à 700 heures de travail nécessaires pour avoir droit à l'AE².

- Les travailleur·euse·s qui n'ont pas droit à l'AE doivent alors compter sur les programmes provinciaux/territoriaux qui sont largement sous-financés. Ce n'est pas une coïncidence si 70 % des ménages qui dépendent de l'aide sociale connaissent l'insécurité alimentaire¹.
- Bien que les prestations d'AE soient plus généreuses que celles de l'aide sociale, près de la moitié des ménages qui comptaient sur l'AE comme principale source de revenus ont connu l'insécurité alimentaire en 2022¹.

Quelles réformes sont nécessaires?

L'admissibilité à l'AE doit être élargie et les taux d'AE doivent être suffisants pour aider à contrer l'insécurité alimentaire. Nous demandons donc au gouvernement fédéral ce qui suit :

- faire passer de 420 et 700 à 300 le nombre d'heures d'emploi assurable pour toutes les régions
- garantir l'accès aux prestations d'AE pour tou·te·s les travailleur·euse·s
- augmenter les taux de prestations de l'AE à 85 % et 75% de la rémunération hebdomadaire moyenne assurable pour les travailleur·euse·s à faible salaire et tou·te·s les autres travailleur·euse·s, respectivement.

Voyez le travail de notre Unité de lutte contre la pauvreté
ou écrivez-nous à pau@cfccanada.ca.



Références

1. Li, T., St-Germain, A.-A. F., & Tarasuk, V. (2023). *Household food insecurity in Canada 2022*. Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). <https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2023/11/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2022-PROOF.pdf>
2. Institut de recherche en politiques publiques. (2022). *How to modernize Employment Insurance: Toward a simpler, more generous and responsive program*. Institut de recherche en politiques publiques. <https://irpp.org/wp-content/uploads/2022/05/EI-Report-FINAL.pdf>

Copyright © Centres communautaires d'alimentation du Canada, 2024

cfccanada.ca/fr



centres communautaires d'alimentation
du CANADA la bonne nourriture n'est qu'un début